



Syndicat National de l'Enseignement et de la Recherche
Du Ministère chargé de l'Agriculture Force Ouvrière
(SNERMA - FO)

B413 – 78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP

Tél : 01 49 55 81-42

Mel : foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr

Site : www.foenseignementagricole.fr

Propos liminaires CTEA du 27 janvier 2021

Les mois passent, la situation sanitaire ne s'améliore pas, la session d'examen approche à grand pas. Les jeunes, leurs parents et leurs équipes éducatives s'inquiètent quant aux conditions d'obtention de leur diplôme pour cette année 2021. Les interventions du Ministre de l'Education Nationale dans les médias et les commentaires et interprétations qui en découlent ne rassurent personne.

Les protocoles de gestion sanitaire dans les établissements sont encore renforcés, les classes sont en formations bimodales de façon très hétérogènes sur le territoire. Les conditions d'enseignement qui en découlent pour les apprenants sont très hétéroclites. Les adaptations récentes pour la session d'examen 2021 sont encore la copie conforme de la grande maison d'à côté. Il faut dès maintenant travailler sur la session 2022 notamment aux vues des difficultés rencontrées par de nombreux élèves de certaines filières à trouver des lieux d'accueils pour les stages.

Consciente des difficultés de toutes les équipes dans les établissements, dans les services déconcentrés ainsi qu'à la DGER pour travailler dans ce contexte, **FO Enseignement Agricole** rappelle que de plus en plus de collègues et d'apprenants se disent proche de la rupture.

Merci de votre écoute.